



Coronavirus: Activation du mécanisme de protection civile de l'UE pour le rapatriement des citoyens de l'UE

Bruxelles, le 28 janvier 2020

Au fur et à mesure de l'apparition du nouveau coronavirus, le mécanisme de protection civile de l'UE a été activé à la suite d'une demande d'assistance de la France visant à fournir un appui consulaire aux citoyens de l'UE à Wuhan (Chine).

Janez **Lenarčič**, commissaire chargé de la gestion des crises, a déclaré: « L'UE n'oublie pas ses citoyens dans le besoin, où qu'ils se trouvent dans le monde. Deux aéronefs seront mobilisés par l'intermédiaire de notre mécanisme de protection civile de l'UE pour rapatrier vers l'Europe les citoyens de l'Union européenne. Le Centre de coordination de la réaction d'urgence de l'UE travaille 24/7 et est en contact permanent avec les États membres, les délégations de l'UE dans la région et l'ambassade de Chine à Bruxelles. Un soutien supplémentaire de l'UE peut être mobilisé sur demande.»

Stella **Kyriakides**, la commissaire en charge de la santé et de la sécurité alimentaire, a déclaré : « Nous sommes prêts à soutenir les États membres et à assurer une réponse forte et coordonnée de l'UE, à l'extérieur et à l'intérieur de l'Union européenne, face à la situation du coronavirus qui est en train de se développer. Nous continuerons de suivre la situation de près avec le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, et nous restons en contact étroit avec nos États membres. »

L'UE cofinancera les frais de transport des avions. Le premier avion est prévu à partir de la France demain matin, tandis que le second va partir plus tard dans la semaine. Les citoyens de l'UE présents dans la région et souhaitant être rapatriés peuvent encore en faire la demande, quelle que soit leur nationalité.

Les premiers chiffres indiquent qu'environ 250 Français seront transportés dans le premier avion et plus de 100 citoyens européens originaires d'autres pays rejoindront le deuxième avion. Il s'agit d'une première demande d'assistance, tandis que d'autres peuvent suivre dans les prochains jours.

À ce stade, seuls des citoyens sains ou asymptomatiques seront autorisés à voyager. Le centre de réaction d'urgence de l'UE est en contact permanent avec les gouvernements des États membres afin de coordonner les arrivées et les éventuelles périodes de quarantaine suivantes.

La Commission européenne est en contact régulier avec les États membres, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies et l'Organisation mondiale de la santé sur tous les aspects de l'épidémie du coronavirus.

Background

Le mécanisme de protection civile de l'UE renforce la coopération entre les États membres et les États participants dans le domaine de la protection civile, en vue d'améliorer la prévention, la préparation et la réaction aux catastrophes. Grâce à ce mécanisme, la Commission européenne joue un rôle essentiel dans la coordination de la réponse aux catastrophes en Europe et ailleurs.

Lorsque l'ampleur d'une situation d'urgence dépasse les capacités d'intervention d'un pays, elle peut demander une assistance par l'intermédiaire du mécanisme. Une fois activé, le mécanisme coordonne l'assistance mise à disposition par ses États membres/États participants par des offres spontanées.

En outre, l'UE a créé la réserve européenne de protection civile pour disposer d'un nombre critique de capacités de protection civile facilement accessibles, permettant une réaction collective plus forte et cohérente.

À ce jour, tous les États membres de l'UE participent au mécanisme, ainsi qu'à l'Islande, à la Norvège, à la Serbie, à la Macédoine du Nord, au Monténégro et à la Turquie. Depuis sa création en 2001, le mécanisme de protection civile de l'UE a répondu à plus de 300 demandes d'assistance à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE.

Pour plus d'informations

[Mécanisme de protection civile de l'UE](#)

Personnes de contact pour la presse:

[Balazs UJVARI](#) (+32 2 295 45 78)

[Stefan DE KEERSMAECKER](#) (+32 2 298 46 80)

[Daniel PUGLISI](#) (+32 2 296 91 40)

[Darragh CASSIDY](#) (+32 2 298 39 78)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)